Renseignements concernant l'adhésion(1)

La FCPE n'est pas une association familiale.

L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".

Étiez-vous adhérents	l'année dernière ? 🔲 Oui 🔲 Non	Conseil local de :				
Les parents	Merci d'écrire lisiblement et en majuscule	Année scolaire : 20 / 20				
Nom et prénom du parent adhérent 1 :		Nom et prénom du parent adhérent 2 :				
	Ville :	Adresse:Ville:				
Courriel:		Courriel: Téléphone:				
*		Mobile:				

Les enfants

Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement	

* Cochez la case correspondante

Je souhaite
Être candidat(e) au conseil d'école 🔲 maternelle 🔲 élémentaire
Nom de l'école :
Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)
Nom de l'établissement :
Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :
J'accepte de*
Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE
Participer aux activités du conseil local FCPE

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

Je rejoins la FCPE

		raienti	raieiit 2				
Adhésion de base :	14,65€						
Adhésion de base avec revue : La Revue des Parents (4,00 € par an)	18,65€						
Adhésion de soutien :	26,65€						
Adhésion de soutien avec revue : La Revue des Parents (4,00 € par an)	30,65€						
Je soutiens le conseil local par un don de :€							
TOTAL À RÉGLER :	€						
☐ Je cotise déjà auprès du conseil local de (commune - nom établissement):							

Signature 1 Signature 2

LA REVUE **DES PARENTS**

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 4.00 € pour les adhérents - 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion ie m'enaage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

FCPE 31

Conseil Départemental de Parents d'Élèves de la Haute-Garonne

100, avenue Frédéric Estèbe 31200 TOULOUSE Tél.: 05 34 40 57 70

Mail: contact@fcpe31.org Site: www.fcpe31.org



9: @FCPE31

Horaires d'ouverture: Lundi de 9 h à 18 h - Mardi de 9 h à 13h Mercredi de 9 h à 13 h Jeudi de 9 h à 18 h - Vendredi de 9 h à 16 h

Permanences des administrateurs le samedi de 9 h à 12 h

Calendrier des permanences à consulter sur le site internet

- Dans les écoles, les collèges et les lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline...
- Dans l'accompagnement des familles, dans leur relation avec l'institution (enseignants, directeur(trice) d'école, chef d'établissement...).
- Dans les commissions municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration...
- Dans les commissions départementales : Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), affectation, bourses, appel...
- Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...
- Dans les discussions avec les pouvoirs publics (Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).
- Dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves FCPE.

En Haute-Garonne, la FCPE est présente à vos côtés dans plus de 200 établissements scolaires. Elle peut proposer des bourses aux fournitures, des conférences-débats, des formations, des ateliers de discussion, des actions de prévention (harcèlement, médias...), un accompagnement sur l'orientation... Tout seul on va plus vite, ensemble

on va plus loin : rejoignez la FCPE!